

## CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DE PISCINES

### Destinataires :

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BERRY LOIRE PUISAYE - PRÉSIDENT COMMUNAUTÉ  
RECREA BRIARE - DIRECTEUR RECREA BRIARE  
RECREA BRIARE - DIRECTRICE RECREA BRIARE  
SAUR - SAUR

Dossier suivi par : Laëtitia PAJADON

Téléphone : 02.38.77.31.40

courriel : laetitia.pajadon@ars.sante.fr

**Veillez trouver ci-dessous les résultats des prélèvements effectués dans le cadre du contrôle sanitaire des eaux de piscines :**

Installation concernée : **PISCINE BRIARE**

Date du prélèvement : **12/07/2023**

Laboratoire : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL)

Prélevé par : CARSO-EV

N° de prélèvement(s) : 00156876

Résultats des mesures terrain		Limites de qualité	Références de qualité	SPA
Heure du prélèvement				<b>15h26</b>
pH	unité pH	[ 6,9 ; 7,7 ]	-	<b>7,4</b>
Chlore total	mg(Cl2)/L	-	-	<b>1,90</b>
Chlore combiné	mg(Cl2)/L	0,6	-	<b>0,50</b>
Acide isocyanurique	mg/L	75	-	<b>&lt;10</b>
Fréquentation instantanée		-	-	<b>2</b>
Transparence qualitative *		-	-	<b>0</b>
Chlore libre actif	mg(Cl2)/L	[ 0,4 ; 1,4 ]	-	<b>0,70</b>
Chlore libre	mg(Cl2)/L	-	-	<b>1,40</b>
Température de l'eau bain à remous	°C	36	33	<b>32,5</b>

\* 0 = transparence bonne ; 1 = transparence mauvaise

Résultats des analyses laboratoire		Limites de qualité	Références de qualité	SPA
Staphylocoques pathogènes par 100ml	n/(100mL)	0	-	<b>&lt;1</b>
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	n/mL	-	100	<b>&lt;1</b>
Pseudomonas aëruginea par 100ml	n/(100mL)	0	-	<b>&lt;1</b>
Entérocoques /100ml-MS	n/(100mL)	0	-	<b>&lt;1</b>
Chlorures	mg/L	-	250	<b>61</b>
Carbone organique total	mg(C)/L	-	5	<b>3,7</b>

\* Référence de qualité pour les trihalométhanes(4 substances) = 20 µg/l pour les bains à remous

**Ce bulletin doit rester affiché jusqu'à son remplacement par un bulletin plus récent**

**CONCLUSION SANITAIRE :****Signé à Orléans le 21 juillet 2023**

Ce prélèvement de recontrôle fait suite à l'analyse du 07/07/2023.

Il montre le retour à une eau de qualité bactériologique conforme

dans le SPA.

Les autres paramètres recherchés sont conformes aux normes requises

pour les piscines recevant du public.

Pour la directrice générale  
de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire  
L'adjointe à la Directrice départementale du Loiret



Annaïg HELLEU

**Ce bulletin doit rester affiché jusqu'à son remplacement par un bulletin plus récent**